



ÉCOLE MOISSON-D'ARTS, LA CHANTERELLE,
NOTRE-DU-SOUIRE ET RIOU

Assemblée publique

Date : Lundi 17 juin 2024
Heure : 19 h
Endroit : École Notre-Dame-du-Sourire

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	<p>Mme Émilie Benoît et Mme Catherine Fitzback souhaitent la bienvenue aux membres et font la vérification du quorum.</p> <p>Absent : Jean Laplante</p>	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>Mme Émilie fait la lecture du projet d'ordre du jour et demande si des ajouts sont nécessaires. Mme Catherine a ajouté un point sur l'ordre du jour en lien avec l'ouverture des services de garde.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Véronique Santerre QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
3. Lecture et adoption de procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 13 mai 2024	<p>Mme Émilie fait un survol du dernier procès-verbal.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Pier Sirois QUE le procès-verbal de la réunion du 13 mai 2024 soit approuvé tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p data-bbox="163 115 533 151">4. Objets d’approbation :</p> <p data-bbox="222 168 707 263">a. Utilisation du terrain de l’école Moisson-d’Arts pour la Saint-Jean-Baptiste;</p> <p data-bbox="222 480 636 545">b. Budgets annuel 2024-2025 (adoption);</p>	<p data-bbox="768 136 1520 230">La municipalité de l’Isle-Verte demande d’installer un chapiteau sur les terrains de l’école du 20 juin au 28 juin 2024 pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste.</p> <p data-bbox="768 290 1306 355">IL EST PROPOSÉ PAR Patricia Ledoux QUE la demande soit approuvée tel quel.</p> <p data-bbox="768 391 1335 423">La proposition est adoptée à l’unanimité.</p> <p data-bbox="768 526 1520 620">Le ministère n’a pas encore déposé les règles budgétaires pour l’année 2024-2025. Ce sera à revoir en début d’année scolaire.</p> <p data-bbox="768 680 1520 943">Mme Catherine présente les mesures dédiées, protégées et décentralisées et les montants qui sont dédiés à chacune. On retrouve des montants pour le regroupement de la maternelle 4 ans, milieu défavorisé, soutien à la persévérance qui inclus, entre autres, la mesure « À l’école on bouge » et « Aide aux parents ». On retrouve aussi un montant pour l’achat de livres et les sorties en milieu culturel.</p> <p data-bbox="768 993 1520 1289">On finit avec le budget de base pour chaque école. Mme Catherine présente les montants pour chacune des écoles. Elle explique que la reprographie est le budget le plus difficile à planifier à l’avance puisque nous ne prévoyons pas toujours correctement la quantité d’impression que les enseignants feront. Les montants pour l’école Moisson-d’Arts sont plus élevés puisque le nombre d’élèves est plus grand. Pour la direction, les montants sont davantage dans ce budget.</p> <p data-bbox="768 1360 1297 1393">Adoption du budget de l’école 2024-2025</p> <p data-bbox="768 1430 1537 1557">Considérant que conformément à l’article 95 de la Loi sur l’instruction publique, le conseil d’établissement doit adopter le budget annuel de l’école proposé par la direction, et le soumettre à l’approbation du centre de services scolaire;</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>Considérant que la répartition des ressources financières s'établit à partir de l'effectif scolaire de l'année précédente, soit celle du 30 septembre 2023, cela, selon la recommandation du comité de répartition des ressources (CRR);</p> <p>Considérant que conformément à l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique, les surplus de l'école, le cas échéant, deviennent ceux du centre de services scolaire. Toutefois, le centre de services scolaire peut, pour l'exercice financier suivant, porter au crédit de l'école ou au crédit d'un établissement d'enseignement ces surplus, en tout ou en partie, selon la disponibilité d'utilisation permise par le Ministère, et si le comité de répartition des ressources institué en vertu de l'article 193.2 en fait la recommandation et que le conseil d'administration du centre de services scolaire y donne suite;</p> <p>Considérant que conformément à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut, au nom du centre de services scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subventions ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école;</p> <p>Il est proposé que</p> <p>Le conseil d'établissement adopte le budget de l'École Moisson d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou au montant de <u>402 160 \$</u> établi comme suit :</p> <p>Total des mesures dédiées, protégées et décentralisées (unité 5**) : <u>364 034\$</u></p> <p>Total du budget de base décentralisé (unité 6**) : <u>38 126\$</u></p> <p>et qu'il soit soumis au centre de services scolaire pour approbation conformément à l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique, étant entendu que ce budget pourra être rajusté des surplus budgétaires de l'école, selon l'utilisation disponible et permise par le Ministère, s'il y a lieu, ou selon toute modification apportée par le Ministère et/ou tout apport financier additionnel dans le courant de l'année scolaire.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>c. Matériel scolaire et liste du petit matériel 2024-2025 (consultation);</p> <p>d. Frais chargé aux parents (approbation);</p> <p>e. Rapport annuel du conseil d'établissement (adoption);</p>	<p>Les documents sont partagés pour consultation sur place et Mme Catherine s'informe si les membres ont des questions - commentaires.</p> <p>Nous nous questionnons au sujet de l'ajout de la marque Pritt dans la liste de petit matériel. Il est décidé de ne pas l'ajouter puisqu'aucune marque ne doit s'y retrouver.</p> <p>Il est proposé de mettre un visuel pour aider les parents avec l'achat des cahiers avec des numéros. Pour les prochaines années, l'école pourrait en faire l'achat et le facturer avec les cahiers d'activités afin de faciliter la vie aux parents</p> <p>Mme Catherine présente le tableau des frais pour chacune des classes. Elle explique que le coût des cahiers maison est ajusté selon le nombre de cahiers que les enseignants utilisent.</p> <p>M. Ndjemi se questionne en lien avec la différence de prix entre les différentes écoles pour le même niveau. Chaque enseignant a la liberté de choisir les cahiers qu'ils désirent utiliser. C'est pourquoi les prix ne sont pas les mêmes.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Mélanie Côté</p> <p>QUE la liste des cahiers d'activités ainsi que les coûts reliés à l'achat de ceux-ci soient adoptées tels quels.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Le rapport annuel a été préparé par la direction et la présidente. Mme Fitzback le présente aux membres. Le rapport sera envoyé au Centre de services scolaire.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Brigitte Que le rapport annuel de l'année 2023-2024 soit approuvé tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
f. Code de vie 2024-2025;	<p>Le nouveau code de vie pour l'école Moisson-d'Arts et la Chanterelle n'est pas encore prêt puisqu'il n'a pas encore été présenté aux enseignants. Il sera présenté l'an prochain. Il y aura aussi quelques changements pour les valeurs des écoles Notre-Dame-du-Sourire et Riou. Par contre, la plupart des éléments sont encore pertinents. Pour le moment, nous utiliserons encore le même code de vie que l'année 2023-2024. C'est celui qui sera aussi présent dans l'agenda. Par contre, au début de la prochaine année scolaire, le programme SCP sera amené pour les écoles Moisson-d'Arts et la Chanterelle.</p> <p>M. Roy nous explique la ligne directrice du fonctionnement de programme SCP. Tous les enseignants utiliseront le même langage afin de permettre une certaine continuité pour les élèves.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Patricia Ledoux</p> <p>QUE le code de vie 2024-2025 soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
g. Ouverture du service de garde	<p>CONSIDÉRANT que la journée du 26 août 2024 de l'année scolaire 2024-2025 servira à la mise en place de l'organisation, à la formation du personnel et à l'arrimage des pratiques pour les élèves ;</p> <p>CONSIDÉRANT que les services de garde en milieu scolaire font parties intégrantes des écoles ;</p> <p>CONSIDÉRANT que les employés du service de garde doivent faire partie des discussions sur le renouvellement et l'élaboration du projet éducatif ;</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>IL EST PROPOSÉ par Véronique Santerre et unanimement résolu :</p> <p>QUE la journée du 26 août le service de garde soit fermé pour que les employés puissent collaborer avec l'équipe-école et que par le fait même, la première journée d'ouverture du service de garde sera le 27 août 2024.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>5. Objets d'information</p> <p>a. Bilan du plan de lutte</p> <p>b. Choix du photographe pour les photos scolaires 2024-2025</p>	<p>M. Luc explique aux membres ce qui a été mis en place pour les élèves durant l'année scolaire. Il a aussi fait passer un questionnaire à tous les élèves de la 4^e à la 6^e année. Il partage les résultats aux membres. Pour l'école la Chanterelle, c'est plus difficile d'avoir une vue d'ensemble puisqu'il n'y a pas beaucoup d'élèves.</p> <p>Plusieurs actions sont prévues pour l'année scolaire 2024-2025, dont le programme SCP pour les écoles Moisson-d'Arts et la Chanterelle. Mme Audrey Ouellet sera de retour l'an prochain Hors Piste</p> <p>Mme Catherine répond à M. Ndjembi qui se questionne sur la raison de ce sondage. Elle précise que les résultats sont utilisés pour avoir une vue d'ensemble et pour avoir une ligne directrice sur les ateliers et les discussions avec les élèves.</p> <p>Depuis plusieurs années, c'est Mme Cynthia Panos qui fait les photos scolaires dans nos écoles. Mme Fitzback présente les prix pour l'ensemble le moins cher pour quelques photographes afin de faire un choix éclairé. Cynthia Panos : 13 \$ Jean-François Lajoie : 25 \$ Photo de l'Est : 19 \$</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>c. Suivi budget conseil d'établissement</p>	<p>M. Ndjembi demande si c'est possible de changer le fond pour que les photos soient différentes. En discutant avec les autres membres, nous mentionnons que Mme Panos n'utilise plus de décor et prend les photos dans des endroits différents dans l'école.</p> <p>Mme Nancy mentionne que c'est plus intéressant pour les parents de prendre les photos de finissant et les photos d'école puisque le coût est moindre.</p> <p>Nous convenons de garder Mme Cynthia Panos comme photographe pour l'an prochain.</p> <p>Comme discuté lors de la dernière rencontre, Mme Fitzback nous demande si nous avons des suggestions pour l'utilisation du budget restant pour le conseil d'établissement. Mme Nancy propose un guide pour les devoirs et leçons qui pourrait être remis aux élèves de 1^{re} année qui les suivra pour tout leur parcours.</p> <p>Par manque de temps cette année, nous irons avec l'achat de livres en fonction de différents besoins. Nous demanderons des suggestions à Mme Sylvie Lavertue et Mme Karine Rioux.</p>	
<p>6. Rapport des responsables</p> <p>a. Enseignants</p>	<p><u>Moisson-d'Arts :</u> Examens ministériels Spectacle de musique qui a eu lieu vendredi passé 2^e année : sortie à l'ÉMAC et au cinéma Sortie à l'hydromellerie à St-Paul-de-la-Croix 4^e-5^e-6^e année : Sortie au Fort Ingall 1^{re} année : Camp Vive la Joie Préscolaire : Sortie à la piscine et gymnastique à Trois-Pistoles</p> <p><u>La Chanterelle :</u> 12 juin : Parc Kiskotuk marche de 3km pour toute l'école 14 juin : Sortie à Trois Pistoles avec les finissants Dernière semaine : Olympiades, canon à mousse, spectacle de musique, sortie au camp Vive la Joie, sortie à Rimouski (île de moussaillon et sous-marin Onondaga).</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>b. Service de garde</p> <p>c. Comité de parents</p>	<p><u>École Riou :</u> Le Blizzarroïde a livré des sandwiches à la crème glacée pour tout le monde. Dernière semaine : Jeux gonflables, activité sécurité à vélo, spectacle de Cirque, film, sortie à Québec.</p> <p><u>École Notre-Dame-du-Sourire :</u> Activité sécurité à vélo Olympiades Camp Vive la Joie Jeux gonflables</p> <p>Pour la semaine des services de garde: Surprise glacé et muffins. Les élèves ont reçu un bandana de l'école. Pique-nique avec les élèves sur les tables de la municipalité à côté de l'école. Ils commencent à préparer les activités pour l'an prochain.</p> <p>M. Ndjembi nous fait part que M. Déry a discuté des budgets pour l'année scolaire 2024-2025. Ils les recevront plus tard à l'automne.</p>	
<p>7. Questions du public</p>	<p>Aucune question</p>	
<p>8. Levée de l'assemblée</p>	<p>Levée de l'assemblée à 20 h 48 proposée par Mme Marie-Pier Sirois.</p>	
<p>Date de la prochaine rencontre :</p>	<p>Assemblée générale annuelle le 9 septembre 2024 à l'école Moisson-d'Arts</p>	